encore inconnus les raffinements du luxe moderne, et qui rappellent les anciens piliers des halles de Paris. La foule se presse à toute heure dans le Zacatin. Tantôt c'est un groupe d'étudiants de Salamanque en tournée, qui jouent de la guitare, du tambour de basque, des castagnettes et du triangle, en chantant des couplets pleins de verve et de bouffonnerie; tantôt c'est une horde de bohémiennes avec leur robe bleue à falbalas, semée d'étoiles, leur long châle jaune, leurs cheveux en désordre, leur cou entouré de gros colliers d'ambre ou de corail, ou bien une file d'ânes chargés de jarres énormes et poussés par un paysan de la Vega, brûlé comme un Africain.

Le Zacatin débouche sur la Place-Neuve, dont un pan est occupé par le superbe palais de la Chancellerie, remarquable par ses colonnes d'ordre rustique et la richesse sévère de son architecture. La place traversée, l'on commence à gravir la rue de los Gomeres, au bout de laquelle on se trouve sur la limite de la juridiction de l'Alhambra, face à face avec la porte des Grenades, nommée Bib-Leuxar par les Mores, ayant à sa droite les Tours Vermeilles, bâties, à ce que prétendent les érudits, sur des substructions phéniciennes, et habitées aujourd'hui par des vanniers et des potiers de terre...........

(9)

Nouvelle-Orléans, 1er Mai 1898.

COMPTES-RENDUS
DE
L'ATHÉNÉE LOUISIANAIS.

ATHÉNÉE LOUISIANAIS

La Société fondée sous ce nom a pour objet :

1o. De perpétuer la langue française en Louisiane ;

2o. De s'occuper de travaux scientifiques, littéraires, artistiques, et de les protéger ;

3o. De s'organiser en Association d'Assistance Mutuelle.

Nous croyons devoir porter à la connaissance de nos lecteurs et des personnes qui désirent adresser des manuscrits à l'Athénée, les dispositions ci-dessous des règlements de notre Société :

1. Toute personne étrangère à l'Athénée, désirant lui communiquer un travail digne de l'intéresser, en demande l'autorisation au Président, ou à un comité nommé à cet effet.

2. L'Athénée, dans ses travaux scientifiques et littéraires, ne s'occupe de politique ou de religion que d'une manière générale et subsidiaire.

3. Chaque membre ayant le droit d'exprimer librement sa pensée, doit en être responsable, et signera de son nom propre toutes les communications adressées à l'Athénée.

4. Les opinions émises dans les dissertations qui seront présentées à l'Athénée doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et notre Société n'entend leur donner aucune approbation ou improbation.

Séance du 11 Mars 1898.

PRÉSIDENCE DE M. LE DR. GUSTAVE DEVRON.

Membres présents : MM. Dr. G. Devron, Juge Jos. A. Breaux, Gaston Doussan, J. Numa Augustin, Gustave V. Soniat, P. A. Lelong, Juge Emile Rost.

A huit heures la séance est ouverte.

M. le Dr. Devron, en prenant le siège de la présidence, présente les excuses du Président et du Secrétaire qui ne peuvent assister à la séance.

Le Dr. Devron lit le rapport du Secrétaire annonçant

que l'Athénée a reçu, pour le concours de 1897, dix manuscrits portant les épigraphes suivantes :

1°. Il est avec le ciel des accommodements.
2°. Pro bono publico.
3°. Bien faire, laisser dire.
4°. Humble concurrente.
5°. Certator.
6°. Labor improbus omnia vincit.
7°. Médite le passé, prévois l'avenir.
8°. Il appelait Racine son ami
Et déjeunait avec Molière.
9°. Il ne faut jamais jurer de rien.
10°. Salut à toi, Soldat de Dieu,
Salut noble Patrie,
Toi dont la grande charité
Fait tressaillir tout cœur bien né.
Salut ! Oh France, nom glorieux,
Salut Cité bénie.

Les membres se livrent à une discussion sur la guerre qui pourrait éclater avec l'Espagne, et sur l'influence de cette guerre sur la Louisiane si l'île de Cuba devenait partie des Etats-Unis.

M. le Dr. Devron répète ensuite ses observations sur les abeilles.

A neuf heures vingt minutes du soir l'ajournement est prononcé.

Séance du 25 Mars 1898.

PRÉSIDENCE DE M. ALCÉE FORTIER.

Membres présents; MM. Alcée Fortier, Dr. Gustave Devron, Gaston Doussan, J. Numa Augustin, Juge Joseph A. Breaux, L. N. Brunswig, F. Jaubert, P. A. Lelong, Ulysse Marinoni Jne, Gustave V. Soniat et Bussière Rouen.

A huit heures la séance est ouverte.

Lecture et adoption du procès-verbal de la séance précédente.

M. Fortier demande à ses collègues ce qu'il doit faire du portrait de Pierre Margry offert à l'Athénée par M. Henri Vignaud ; sur motion faite par M. Brunswig, il est décidé que le portrait soit placé dans la salle de réunion, à l'Union Française.

M. Jaubert, Président de l'Union Française, dit que la salle de sa société est à la disposition de l'Athénée pour le 24 avril à midi, à l'occasion de la fête annuelle.

A l'unanimité des voix, le Secrétaire est prié de transmettre les remercîments de l'Athénée au bureau de direction de l'Union Française.

M. Brunswig suggère que dorénavant aux séances les membres soient priés de lire des extraits d'ouvrages de différents auteurs et que ces lectures soient suivies de discussions par les membres.

Cette suggestion est acceptée.

L'ordre du jour demande le règlement des détails et des préparatifs de la fête annuelle. Le comité d'arrangements est composé du Secrétaire et du sous-Secrétaire ; et MM. L. N. Brunswig, A. Breton et P. A. Lelong sont chargés de la partie musicale du programme.

Le programme suivant est adopté :

1°. Allocution du président.
2°. Musique.
3°. Lecture du rapport du comité d'examen.
4°. Musique.
5°. Lecture du manuscrit.
6°. Musique.
7°. Présentation de la médaille et du prix.
8°. Musique.

Le rapport du comité d'examen est lu et adopté. Ce

rapport annonce que le comité a décerné la médaille d'or et le prix de $50 en espèces au manuscrit ayant pour devise: " Médite le passé, prévois l'avenir." Le comité a aussi accordé une mention honorable à chacun des trois manuscrits ayant pour épigraphes: " Il ne faut jurer de rien," " Certator," et

" Il appelait Racine son ami
Et déjeunait avec Molière."

A dix heures l'ajournement est prononcé.

Séance du 15 Avril 1898.

PRÉSIDENCE DE M. ALCÉE FORTIER.

Membres présents : MM. Alcée Fortier, Gaston Doussan, J. Numa Augustin, Juge Joseph A. Breaux, Henri A. Bernard, L. N. Brunswig, Edgar Grima, P. A. Lelong, U. Marinoni Jne, Juge Emile Rost et Bussière Rouen.

Ouverture de la séance à huit heures.

Le procès-verbal de la séance du 25 mars 1898 est lu et adopté.

M. Ludovic Lafargue, invité, assiste à la séance.

M. le juge Rost promet de faire ce qu'il pourra pour lire un travail de lui, à la prochaine réunion.

M. L. N. Brunswig, président du comité chargé de la partie musicale de la fête du 24 avril, offre le rapport suivant qui est lu et accepté :

" A Monsieur le Président et Messieurs les
Membres de l'Athénée Louisianais:

" Votre comité pour le programme de la fête a l'honneur de faire le rapport suivant comme fruit de ses labeurs :

Mlle Anita Castellanos, La Chanson de Musette,

Francis Thomé, accompagnée par Mme Jules M. Wogan.

Solo de Chant, Mme Maurice E. Brierre, accompagnée par M. Maurice E. Brierre.

Une Nuit de Mai, Thomas, Mlle Julia Wogan, accompagnée par Mme Jules M. Wogan.

Duo de la Reine de Chypre, Halévy, MM. Gaillard et Soum.

" Ceci termine notre tâche; donc nous vous présentons les détails ci-dessus : le tout est soumis pour votre approbation."

L. N. BRUNSWIG,
Président du Comité.

M. P. A. Lelong fait la motion que des invitations soient envoyées à M. Robert Landry, secrétaire de la Convention Constitutionnelle, pour être, par lui, distribuées parmi les membres de cette assemblée qui parlent la langue française. Cette motion est mise aux voix et adoptée.

M. L. N. Brunswig donne lecture d'un très joli travail de lui, ayant pour titre " Mirabeau." Les collègues de M. Brunswig l'écoutent avec intérêt et lui témoignent leurs remercîments.

Cette lecture est suivie de celle de certains extraits de Sainte-Beuve ayant rapport à la correspondance entre Mirabeau et Sophie.

A neuf heures l'ajournement est prononcé.

Séance du 22 Avril 1898.

PRÉSIDENCE DE M. LE DR. GUSTAVE DEVRON.

Membres Présents: MM. Dr. G. Devron, J. Numa Augustin, Juge Joseph A. Breaux, L. N. Brunswig, A. Breton, L. Combe, Edgar Grima, F. Jaubert, P. A. Lelong, H. Rolling, Juge Emile Rost, Gustave V. Soniat et Bussière Rouen.

A huit heures la séance est cuverte.

M. le Dr. Devron présente les excuses de M. Fortier qui ne peut assister à la réunion.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. le juge Emile Rost lit un charmant et spirituel écrit ayant pour titre "Le voyage transatlantique à grande vitesse," lequel fait beaucoup de plaisir à tous ceux qui ont pu, comme le juge Rost, traverser l'océan, et comprennent ainsi les impressions si bien détaillées par le lecteur.

M. L. N. Brunswig reprend la lecture de l'ouvrage de Sainte-Beuve qui a rapport à la correspondance entre Sophie et Mirabeau.

A neuf heures et demie l'ajournement est prononcé.

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE.

La séance annuelle de l'Athénée a eu lieu le dimanche 24 avril, dans la salle de l'Union Française. Une foule nombreuse y assistait, et applaudissait avec enthousiasme les différents morceaux de chant qui ont été excellents.

L'auditoire a écouté, avec le plus grand intérêt, l'allocution du président, ainsi que la lecture du rapport du comité d'examen et du manuscrit couronné. Le Révérend Père A. J. Maltrait, d'Abbeville, Louisiane, a été proclamé le lauréat du concours de 1897. M. Fortier, Président, l'a prié de venir recevoir la médaille et le prix de $50 qu'il avait si bien mérités, mais le Père Maltrait n'assistait pas à la réunion et le Président a demandé au

Révérend Père Girault, de la Cathédrale St. Louis, de faire parvenir la médaille et le prix au lauréat. Le Père Girault a promis de se charger de cette mission agréable et a remercié l'Athénée au nom du Père Maltrait.

PROGRAMME.

Ouverture de la Séance à 1 Heure.

1—Allocution..... M. le Prof. Alcée FORTIER, Président

2—La chanson de Musette.......................... Francis Thomé
Mlle ANITA CASTELLANOS,
accompagnée par Mme JULES M. WOGAN.

3—Rapport du Comité d'Examen.. M. P. A. LELONG

4—Solo.. * * *
Mme MAURICE E. BRIERRE,
accompagnée par M. MAURICE E. BRIERRE.

5—Lecture du Manuscrit.................M. BUSSIÈRE ROUEN

6—Présentation de la Médaille et du Prix.

7—Duo des Pêcheurs de Perles ....Bizet
MM. GAILLARD et SOUM,
accompagnés par Mme JULES M. WOGAN.

Comité de Réception.

M. LEOPOLD NOBLOM..........Président.

MM. Dr. Charles L. Bonnemer,
Arthur Landry,
Fernand L. Léaumont,
Maurice Lemoine,
J. Gustave Olivier,

MM. Sidney Ducros,
Walter E. Lawson,
Philippe LeGardeur,
Y. R. LeMonnier Jr.
Fernand Toribio.

Allocution de M. Alcée Fortier, Président.

Mesdames et Messieurs,

L'Athénée Louisianais existe depuis vingt-deux ans et il y a vingt ans qu'a été institué le concours de notre société. Tous les ans nous avons invité nos amis à une séance publique, pendant laquelle nous annonçons le résultat du concours de l'année précédente. Nous n'avons pas toujours eu de médaille à décerner, mais néanmoins nous avons toujours donné une fête artistique et littéraire, car le but de l'Athénée est, non seulement de conserver la langue française en Louisiane, mais aussi de s'occuper de tout ce qui concerne la culture intellectuelle. L'année dernière nous n'avions pas de manuscrit à lire et M. d'Anglade, consul de France à la Nouvelle-Orléans, nous a donné une conférence intéressante, fine et spirituelle. Dernièrement notre excellent collègue nous a quittés pour occuper un autre poste où il représentera encore dignement la France, et ici même où il a été si vivement applaudi, je désire exprimer tous les regrets que nous cause son départ.

A notre dernière séance publique je vous disais, Mesdames et Messieurs, que l'Athénée était entré dans une ère de grande prospérité, et je suis heureux de pouvoir vous dire aujourd'hui que le succès de notre société semble assuré à jamais. Il n'aurait pu en être autrement, car les fondateurs de l'Athénée ont bâti leur édifice sur des bases solides : patriotisme, utilité publique. Nos prédécesseurs ont pensé qu'il n'y avait rien de plus beau que le respect dû à la mémoire des ancêtres. Ils ont pensé aussi que conserver dans cet Etat la langue

française, le souvenir de la France et de son histoire, c'était rendre service à tous les Louisianais. Comme l'a dit si bien M. Gabriel Hanotaux dans son discours de réception à l'Académie française : " La France, en effet, ne doit-elle pas la meilleure partie de sa gloire aux lettres et aux arts ? Sa langue se trouve, comme d'instinct, sur les lèvres de tous ceux qui, dans l'expression de la pensée, cherchent la clarté, l'élégance, la lumière. Ses idées ont éclairé, ses passions ont enflammé l'histoire des deux derniers siècles." Voilà des paroles belles et vraies, et quelle que soit notre nationalité, nous ne pouvons que fortifier notre âme et notre intelligence en nous pénétrant de la littérature française, des idées françaises qui ont exercé une si grande influence sur le monde civilisé.

Pourquoi ne conserverions-nous pas en Louisiane la langue française, les idées françaises, l'esprit français ? Ne saurait-on être un Américain patriote et dévoué à son pays si l'on parle à ses enfants la langue d'ancêtres vénérés ? Qu'on lise l'histoire de la Louisiane et l'on verra parmi les meilleurs gouverneurs de l'Etat les Villeré, les Derbigny, les Roman, les Mouton, les Hébert, les Wiltz, les Nicholls, parlant tous le français et l'anglais. Qui voit-on au premier rang sur tous les champs de bataille aux Etats-Unis, depuis 1815 jusqu'à 1865 ? Qui voit-on encore maintenant, prêts à verser leur sang pour la patrie américaine, pour la grande et libre Amérique ? Ce sont les hommes qui parlent le français au foyer de famille. Non, Mesdames et Messieurs, parler le français, s'inspirer des événements de l'histoire de France, cela n'a jamais rendu personne traître à son pays. Au contraire, c'est prendre des leçons d'héroïsme et de patriotisme que d'étudier la littérature et l'histoire de la France. C'est apprendre à bien écrire,

c'est apprendre à être concis, clair et logique que de lire les chefs-d'œuvre de l'esprit français.

L'histoire de notre littérature en Louisiane est curieuse et intéressante par le fait qu'elle est écrite en deux langues, le français et l'anglais. Soyons fiers de cette distinction ; conservons-la précieusement ; rappelons-nous que notre littérature date de plus d'un siècle, qu'elle a commencé en 1779 par un poème héroïque de Julien Poydras sur la prise de Bâton Rouge sur les Anglais par le gouverneur Galvez. Depuis nous avons eu en 1814, " Poucha-Houma," une tragédie, par LeBlanc de Villeneufve, et plus tard des poètes tels que Latil, Deléry, Dugué, Mme Evershed, Testut, Adrien et Dominique Rouquette et Alfred Mercier ; des dramaturges tels que Lussan et Placide Canonge ; des romanciers tels que Mme de la Houssaye et Alfred Mercier ; un historien tel que Charles Gayarré, et bien d'autres écrivains distingués. La langue française en Louisiane n'a donc nui en aucune manière à l'esprit patriotique et américain des Louisianais et elle a donné à notre littérature un brillant éclat. Soyons heureux que notre Convention Constitutionnelle ait reconnu cette vérité et qu'elle ait maintenu l'article de la constitution qui exige que les lois et les annonces judiciaires soient publiées en français.

Cette langue qui nous est chère est douée d'une vitalité extraordinaire et a duré de longs siècles partout où elle s'est implantée. Ce sera de notre propre faute si elle ne dure pas ici. Que la génération présente la protège, l'encourage, la lise, l'écrive, et elle sera encore pendant bien des siècles la langue dans laquelle les Louisianais de l'avenir adresseront leurs prières à leur Dieu, diront de douces paroles d'amour à la bien-aimée, et donneront à leurs enfants des préceptes d'honneur et de loyauté. C'est le vœu le plus sincère de l'Athénée, c'est sûrement

votre vœu à tous, Mesdames et Messieurs, qui avez répondu si gracieusement à notre invitation. Nous comptons sur votre appui, Messieurs, et nous vous remercions, mais au moment d'entrer dans la lice pour rompre une lance pour la langue française nous voyons, Mesdames, vos regards sympathiques se diriger vers nous et nous nous sentons assurés de la victoire. Merci au nom de l'Athénée Louisianais, merci surtout au nom de notre chère et douce Louisiane.

Rapport du Comité d'Examen.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs :

Dans le rapport du comité chargé d'examiner les manuscrits envoyés pour le concours de 1895, le rapporteur exprimait le vœu, qu'à l'avenir, l'Athénée reçût un plus grand nombre de manuscrits ; ce vœu n'a pas été exaucé en 1896, car le concours de cette année-là n'en a fourni qu'un seul ; mais, pour celui de 1897, l'Athénée a reçu dix manuscrits, et nous espérons que dans les concours futurs ce succès sera aussi soutenu.

Les membres du comité ont examiné avec le plus grand soin les dix manuscrits reçus, et ils sont heureux de pouvoir constater le fait qu'on écrit encore très bien la langue française en Louisiane ; et, à part une exception, nous devons des remercîments à tous ceux qui ont voulu, en prenant part à la lutte littéraire de 1897, encourager l'œuvre que s'est proposée l'Athénée.

Le comité a un devoir assez pénible à remplir, mais il se voit dans l'obligation de blâmer fortement l'auteur du manuscrit ayant pour devise " Labor improbus omnia

vincit." Ce concurrent a pris, dans l'histoire de France d'Henri Martin, des phrases entières qu'il a reproduites dans son manuscrit. Sans aucun doute, il est bien souvent nécessaire de consulter certains auteurs, mais, tout en citant les faits correctement, il est facile de laisser à chacun ce qui lui appartient, et notre Société n'encouragera jamais le plagiat.

Cinq manuscrits nous font voir qu'avec un peu plus de soin dans le style et un peu plus de réflexion, leurs auteurs pourraient, à l'avenir, réussir à obtenir le prix. Les devises de ces cinq manuscrits sont :

" Pro bono publico," " Humble concurrente," " Il est avec le ciel des accommodements," " Bien faire, laisser dire," et

" Salut à toi, Soldat de Dieu,
Salut noble Patrie,
Toi dont la grande charité
Fait tressaillir tout cœur bien né.
Salut ! Oh France, nom glorieux,
Salut Cité Bénie."

Le manuscrit signé " Pro bono publico " est, à notre avis, supérieur aux quatre autres.

Les trois manuscrits accompagnés des épigraphes suivantes :

" Il ne faut jurer de rien," " Certator," et

" Il appelait Racine son ami
Et déjeunait avec Molière "

sont presque d'égale valeur. Dans ces trois compositions il y a preuve de savoir et d'une connaissance sérieuse de la langue française. La lecture de ces trois manuscrits a donné beaucoup de plaisir aux membres du comité qui ont, à l'unanimité des voix, décidé de leur accorder, à chacun, une mention honorable.

Nous arrivons maintenent au manuscrit ayant pour devise : " Médite le passé, prévois l'avenir," lequel, par la profondeur de la pensée, l'érudition, le style, le tout enfin, a occupé de suite, la première place. Ce beau travail nous a charmés par la pureté du langage dont s'est servi l'auteur, par ses appréciations philosophiques et historiques. L'Athénée sera heureux de le publier dans ses Comptes-Rendus, et nous croyons que ce sera une des belles pages de la littérature française de la Louisiane. Sans hésitation aucune, le comité lui a décerné la médaille d'or et le prix de $50 en espèces.

En terminant, nous exprimons, de nouveau, le vœu, que le concours de 1898 soit aussi satisfaisant que celui de 1897, et nous sommes persuadés que le prochain comité ne se plaindra, pas plus que nous l'avons fait, du grand nombre de manuscrits reçus. Au contraire, ce sera pour nous une nouvelle preuve que la langue de nos ancêtres n'est pas sur le point de s'éteindre dans notre chère Louisiane et que le but de l'Athénée Louisianais est louable et patriotique.

Le Comité d'Examen :

Alcée Fortier, *Président*,
Dr. Gustave Devron,
Juge Joseph A. Breaux,
P. A. Lelong,
Bussière Rouen, *Rapporteur*.

"Médite le passé, prévois l'avenir."

LOUIS XIV ET SON SIÈCLE.

Les grands siècles sont rares. Quand un pays en possède un dans son passé, il a le droit d'en être fier. Sans doute il peut se tromper en admirant telle période de son histoire où les événements et l'état social semblent revêtir à ses yeux un caractère de grandeur extraordinaire. Mais quand, à cette admiration intéressée, vient se joindre l'éloge non équivoque des nations rivales, il n'y a plus de doute : c'est à bon droit qu'on vante ce siècle glorieux. Le XVIIe siècle fut toujours considéré comme une de ces époques privilégiées où l'esprit humain, acquérant tout d'un coup une merveilleuse fécondité, répand sur une société policée et bien au-delà de toute frontière, une ample moisson de fruits de son talent et de son génie. Ce sont, dans toutes les branches intellectuelles, de magnifiques chefs-d'œuvre que l'antiquité qu'on imite n'a pas toujours égalés. A ces premiers avantages viennent s'ajouter plusieurs grandes victoires, et l'éclat plus durable qui s'attache aux armées commandées par d'habiles capitaines. A l'intérieur l'administration s'organise, créant entre les différentes provinces du royaume, un lieu de solidarité et d'union qui rend les forces plus compactes. On peut dès lors juger que le corps social est fortement constitué et capable pour un temps des plus grandes entreprises. L'esprit qui anime ce corps vigoureux se développe parallèlement. On peut dire qu'il centralise aussi ses ressources et ses lumières, amas précieux des plus nobles

matériaux, que les ouvriers de l'intelligence sauront mettre en œuvre à la première occasion. Ou plutôt, ce patrimoine idéal fait naître en eux une soudaine inspiration, une heureuse activité qui se traduisent par des œuvres finies dans tous les genres : éloquence et poésie, art théâtral, dessin et musique, peinture et architecture. Le siècle de Louis XIV possède au suprême degré cette âme artistique et littéraire. Il n'en faut d'autre preuve que ce grand nombre de savants et d'hommes illustres dont les noms à jamais glorieux embellissent l'histoire de la France. La plupart reçurent de leur vivant des récompenses et des honneurs fort enviés. A leur mort leur gloire n'a point subi d'éclipse ; elle n'a fait que grandir ; car le jugement de la postérité a pleinement confirmé celui de leurs contemporains. Et le XIXe siècle à son déclin, fier de ses propres conquêtes, ne croit pas injuste à lui-même de saluer ce passé du nom de Grand Siècle. Peut-on douter après cela que le XVIIe siècle, son roi magnifique et sa société d'élite, n'aient acquis la plus sûre immortalité ?

Une pléiade de grands hommes autour d'un grand prince ; ainsi nous apparaît ce siècle unique ; et nous ne croyons pas qu'on puisse le dépouiller de son auréole.

Le règne de Louis XIV mérite donc de fixer l'attention des temps, moins toutefois par l'intérêt qui s'attache aux personnages et aux événements, que par l'influence qu'exerça sur le monde entier le grand mouvement intellectuel du XVIIe siècle. Cette influence est certainement la part la plus glorieuse de l'héritage du grand siècle.

Si la société contemporaine veut se retracer le chemin qu'elle a parcouru pour arriver à ce haut degré de politesse, de progrès scientifique et moral, à cette haute culture enfin qui nous permet de croire que notre civilisa-

tion est sans rivale, il lui faut, de toute nécessité, remonter au siècle de Louis XIV. Ce sont les grands écrivains, les fameux artistes, les brillants seigneurs et les belles dames de cette époque qui jetèrent les fondements de ce vaste temple intellectuel qui s'appelle la civilisation française.... on peut dire aujourd'hui : la civilisation universelle.

On a pu croire, même au milieu de notre siècle si éclairé, que les sciences exactes, à cause de leur caractère pratique, contribuaient plus puissamment que les Belles-Lettres et les Beaux-Arts à former l'âme d'une société ainsi qu'à augmenter la prospérité matérielle d'un pays. Dans ce cas, le XVIIe siècle ne devrait pas s'appeler siècle de Louis XIV ; car, encore que les sciences aient reçu de Pascal et de Descartes des perfectionnements admirables, l'Angleterre, la Hollande et l'Allemagne, à la même époque, n'étaient point dépourvues de savants de premier ordre. Mais, on ne s'y trompe plus : la force civilisatrice des sciences positives est limitée, du moins si on en compare les effets avec le raffinement et l'ingénieuse subtilité qu'amènent l'étude, l'amour, la passion du bien dire et du bien exécuter. De somptueux édifices, où l'art et le goût épuisent leur dernier effort, inspirent l'amour et la recherche du beau à toute une cité, à tout un peuple, plus éloquemment que ne le ferait un cours complet de parfaite esthétique. Les vers harmonieux d'un poète de génie, le discours plein de feu d'un prédicateur sublime font plus d'effet et laissent plus de traces que la solution d'un problème de hautes mathématiques. Un salon fréquenté par des personnes cultivées qui traitent, en termes fort polis, de sujets relevés, exerce sur le public au dehors un empire incontestable. L'art même de la conversation peut être poussé à un degré fascinateur. Quant aux belles dames

qu'une éducation aussi longue que soignée a mises à même de paraître avantageusement dans le milieu le plus distingué qui fût jamais, la politesse de la cour et le commerce des beaux esprits parachèvent en elles les charmes de la nature féminine ; ce qui leur permet d'apporter au grand jeu de la société de précieuses ressources, un talent que l'homme n'a pas. La souplesse, la versalité de leur génie ne les empêche pas toujours d'atteindre à la profondeur de la pensée. Sous le plus aimable enjouement, la marquise de Sévigné glisse parfois de sublimes réflexions. Et qu'elle en fait naître dans l'esprit de ses lecteurs ! Madame de Maintenon ne quitte guère le ton de la gravité et de la parfaite raison.

C'est l'éternel honneur du siècle de Louis XIV de pouvoir nommer, à côté de tant d'hommes illustres dans tous les genres, un grand nombre de femmes d'élite que le talent et la beauté placèrent au premier rang.

La cour de Versailles déploie un luxe de bon goût qui n'a rien de commun avec l'étalage ou la profusion des richesses. L'héritier des anciens seigneurs féodaux, dépouillé de leur puissance, depuis que les canons de Richelieu ont démantelé les vieilles murailles derrière lesquelles ses ancêtres bravaient impunément le pouvoir royal, peut venir à la cour se consoler de sa déchéance. Bien renté, il se procure un magnifique équipage ; il quitte son château lézardé, trop triste à son humeur, et prend le chemin de Versailles. Quel bonheur s'il peut être admis en la présence du Roi ! Quel beau rêve réalisé, s'il obtient une charge de gentilhomme ordinaire ! Les familles nobles les moins ambitieuses briguent l'honneur de fournir des pages au service de la cour. Et comme si cette noblesse raffinée par l'émulation et le frottement ne jetait pas encore assez d'éclat autour de sa personne royale et sacrée, Louis XIV crée de nouveaux titres pour

ses ministres et secrétaires d'Etat, hommes déjà très recommandables par leur vrai mérite. On ne leur conteste pas la première place après les princes du sang ; et l'on peut voir des seigneurs de vieille souche attendre à la porte de Colbert et de Louvois dont ils quémandent la faveur.

Au-dessus des courtisans chamarrés de plumes et de galons d'or, au-dessus de ces fameux ministres tout dévoués à la gloire de leur maître et à la fortune de l'Etat, plane la grande figure du Roi-soleil, autour de laquelle tout le reste rayonne. Quand il se donne à Versailles une de ces fêtes féeriques qui excitent l'admiration et l'envie des cours étrangères, il semble bien que la France peut déployer des richesses uniques, et que son roi nage dans le faste et la grandeur. La France et Louis XIV joignirent à cette gloire, celle d'offrir à d'illustres malheurs l'hospitalité la plus douce.

Quand la reine d'Angleterre, princesse de Modène, arriva en France, elle fut émerveillée de la splendeur de Versailles. Et Italie même, elle n'avait vu rien d'égal à la magnificence qui environnait Louis XIV. Mais ce qui la toucha davantage, ce fut la noble et généreuse manière dont le roi l'accueillit. Allant à sa rencontre, il la salua par ces délicates paroles : "Je vous rends, Madame, un triste service; mais j'espère vous en rendre bientôt de plus grands et de plus heureux." Au château de St. Germain où il la conduisit, elle fut servie comme une reine de France. Elle y trouva tout ce qui sert à la commodité et au luxe ; des présents de toute espèce, en argent, en or, en vaisselle, en bijoux, en étoffes, jusqu'à une bourse de 10,000 louis d'or déposée sur sa toilette. Son mari arriva un jour après elle et fut l'objet de mêmes attentions. Il reçut d'innombrables présents, et on lui assigna 100,000 francs pour l'entretien de sa Maison.

Des officiers et des gardes du Roi furent attachés à sa personne. Jamais Louis XIV n'avait paru si grand ; et cependant toute cette réception était peu de chose auprès des énormes préparatifs qu'il fit ensuite pour remettre Jacques II sur le trône des Stuarts. Mais en vain Tourville défit-il les flottes combinées d'Angleterre et de Hollande par une victoire qui assura à la France l'empire des mers pendant deux ans, rien ne put rétablir la fortune de Jacques II. Le prince d'Orange, descendu en Irlande, y battit 5000 Français et 15,000 Irlandais. Les Français combattirent, les Irlandais lâchèrent pied. " Les Irlandais, dit Voltaire, si bons soldats en France et en Espagne, ont toujours mal combattu chez eux." Jacques se retira le premier, non par manque de bravoure militaire, mais par abattement. Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que Louis XIV ne se rebuta pas. Il fit deux nouvelles tentatives pour rendre au malheureux prince la triple couronne d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande. Ce fut en vain.

Il faut avouer que Louis XIV emprunta beaucoup de sa grandeur à la disparition du régime féodal et à la concentration du pouvoir dans ses mains. Par la création des ministères, il centralise le gouvernement des provinces, et il peut dire un jour : " L'Etat, c'est moi." A l'instar du pouvoir politique, tout s'unifie, se systématise ; aussi bien la philosophie, docile désormais à la méthode qu'elle tient de Descartes, que l'art de la guerre dont Turenne et Vauban font une véritable science. La langue elle-même s'épure, se régularise. L'Académie, fondée au siècle précédent, veille avec sévérité à sa conservation et interdit tout écart. L'éloquence, celle de la chaire surtout, rompt définitivement avec les traits de mauvais goût qui la déparaient jusque-là. Il faut une langue perfectionnée pour que les œuvres des auteurs

soient admirées dans les âges suivants. C'est l'avantage qui fut donné aux prédicateurs du grand siècle. Ils créèrent des chefs-d'œuvre qui égalent et même surpassent ce que l'on vit jamais de plus beau dans les lettres. Ces chefs-d'œuvre servent de modèles à tous ceux qui aspirent à exercer avec dignité le ministère de la prédication, et ils sont même étudiés par des littérateurs profanes qui viennent y admirer des merveilles de pensée et de style qu'ils ne rencontrent point dans d'autres compositions. Les noms des grands hommes qui ont élevé, à la gloire de la Religion et à celle de la France, ces monuments immortels ne sont prononcés qu'avec un sentiment d'admiration et de respect. Mais si, à deux siècles de distance, et à la simple lecture de leurs écrits, ils font sur notre âme une impression si profonde, que serait-ce si nous avions pu les entendre nous-mêmes? Si nous avions été témoins de leurs triomphes? Si nous avions vu Bossuet, Bourdaloue, Massillon, paraître, l'air inspiré, dans la chaire chrétienne, et annoncer, en présence des autels, avec l'enthousiasme et la sublimité des prophètes, les grandes vérités de la foi, au monarque le plus puissant du monde et à tous les hommes de génie qui entouraient son trône? Qu'on se rappelle le haut point de gloire où la France était parvenue sous le règne de Louis-le Grand, qu'on se représente la cour la plus brillante de l'univers; et, en songeant que les ministres de la Religion dominaient avec autorité toutes ces grandeurs, on aura quelque idée de la majesté et de la puissance de leur parole. Plus les hommes s'élevaient autour d'eux, plus eux-mêmes semblaient grandir. Toutes les autres gloires ne servaient qu'à faire ressortir avec plus d'éclat la gloire plus haute de leur ministère.

Le barreau, sans rivaliser avec la chaire chrétienne,

entre aussi dans la voie de la véritable éloquence judiciaire.

Il abandonne à jamais un latin déplorable pour plaider dans cette langue française, qui sans renier ses origines, s'affranchit de la tutelle des langues mortes, et vole de l'essor des langues vivantes, bien élaborées et suffisamment fixées. On ne peut le nier, la langue française polie, châtiée, telle enfin qu'on la parle au grand siècle, a grandement contribué à pousser les esprits à ce degré d'élévation qui caractérise la société du XVIIe siècle. Et d'où vient cette vertu spéciale de la langue qui nous est chère ? De sa clarté et de sa difficulté même. Toutes les langues sont claires pour exprimer les choses de l'ordre purement matériel. Mais faut-il atteindre aux vérités métaphysiques, ou exprimer, d'une manière vive et précise à la fois, les sentiments d'une âme élevée, servez-vous de la langue aux nuances, servez-vous du français; lui seul est capable d'une fine analyse, lui seul trouve l'expression idéale et consacrée. C'est la langue maîtresse de la chaire et de la diplomatie; mais elle a tant de souplesse qu'elle est encore la langue de la galanterie et du vaudeville. Les langues abondantes et difficiles, et certes le français en est une, conduisent l'esprit à l'habitude et au maniement des pensées élevées, par l'effort incessant qu'elles exigent de celui qui les parle. Voilà pourquoi il ne faut ni trop admirer les langues faciles, ni trop vouloir simplifier une langue qui offre des épreuves aux plus habiles. Le mieux est encore de parler comme on peut cette langue difficile, fière et douce. Qu'on veuille bien excuser cette digression.

De nombreux monuments, de superbes édifices, dont la riche exécution porte l'empreinte du prince magnifique qui les fit élever, attesteront bien longtemps que le génie de la France sut trouver, au milieu de guerres

incessantes et coûteuses, les ressources nécessaires pour réaliser ses plans grandioses.

Mais qu'on nous permette d'exalter les œuvres de l'esprit au-dessus des palais de Mansart et des jardins de Le Nôtre. Nous avons dit les progrès étonnants de l'éloquence ; ceux de la poésie ne furent pas moindres, et si les noms de Bossuet, Fénelon, Bourdaloue, Massillon, rappellent les fastes de la chaire chrétienne, les noms à jamais fameux de Corneille, Racine, LaFontaine, Molière, Boileau, nous ramènent le souvenir de tout ce que le génie poétique a produit de plus parfait. Corneille est aussi sublime que Shakspeare sans tomber dans la même exagération, sans recourir aux couleurs sombres, lugubres de Sophocle et du grand tragique anglais. Racine a plus d'art et autant d'harmonie que les Grecs. Molière pour le comique, l'emporte aisément sur Aristophane son modèle. LaFontaine reste inimitable ; et l'Art Poétique de Boileau, moins riche que celui d'Horace en beautés littéraires, l'emporte sur l'œuvre du poète latin par le tour piquant et l'utilité des préceptes.

Ces grands noms à eux seuls suffiraient à immortaliser un siècle. Mais le XVIIe siècle, après ses grands orateurs et ses grands poètes, peut citer toute une liste de fameux capitaines : Condé, Turenne, Vauban, Duquesne, Tourville, Duguay-Trouin, Châteaurenaut, Jean Bart, Luxembourg, Catinat, Villars et bien d'autres, qui tous, avec une fortune diverse, maintinrent sur cent champs de bataille l'antique renom des armées françaises.

Ainsi le XVIIe siècle a toutes les gloires ! Quel siècle que celui où les vers du grand Corneille arrachent des larmes au grand Condé ! où l'aigle de Meaux prononce, d'une voix émue, sur la dépouille du héros de Rocroi, une oraison funèbre qui fait encore verser des pleurs !

Hélas ! les plus belles choses ont un revers. Et ce siècle

tant vanté, où la grandeur humaine arrive à son apogée, dans le monarque en qui elle semble s'incarner, renferme des principes de décadence et d'agitation sociale. Personne, il est vrai, n'ose encore parler de déluge, mais l'eau qui forme les torrents révolutionnaires monte toujours. Dans l'âme du peuple s'amassent des flots de colère, et l'on commence à croire que la résignation n'est pas toujours un devoir. La populace ameutée poursuivra à coups de pierre le cercueil du grand Roi. Il sera bien évident alors que la tentative de substituer,—fût-ce en invoquant l'autorité et le droit divin,—le pouvoir absolu au principe harmonieux de la réciprocité des droits et des services, n'a point réussi à ses auteurs. Quand le peuple est mécontent d'un pouvoir qui lui enlève une à une ses plus chères libertés, sans aucune compensation, la Révolution n'est pas bien loin. Chose étonnante ! le grand siècle possède à peine un prophète pour prédire un événement si considérable, une catastrophe vers laquelle la première étape était déjà parcourue. Bossuet, maître incomparable dans l'art de reconstituer l'histoire du passé et d'y retrouver le mystérieux enchaînement des causes et des effets, n'a point jeté un regard sur l'avenir. S'il avait scruté, avec sa prodigieuse faculté d'intuition, la marche des générations postérieures à la sienne, il aurait sans doute deviné quelques-uns des profonds changements qui devaient bientôt transformer la société française, et dans ces résultats, il eût vu autre chose que le développement naturel du libre examen. Ce dernier ennemi avec lequel il fut incessamment aux prises, l'empêcha de voir les autres... Mais comment expliquer, chez tant d'esprits éclairés, un oubli si grave, ce manque de prévoyance élémentaire ? Les grands siècles dédaignent-ils l'avenir au point de ne pas vouloir y penser ? Ou bien faut-il reconnaître qu'une

société si brillante est sujette à s'éblouir elle-même, de manière à ne rien percevoir au-delà de son glorieux horizon? Non, rien de cela; l'énigme demande une autre explication. Quand on parcourt une de ces longues galeries de portraits où les personnages du grand siècle sont fidèlement représentés, jusque dans le jeu de leur figure, par le pinceau d'un maître habile, on est frappé de cette attitude fière et chagrine qui indique chez tous un superbe dégoût pour tout ce qui passe. Il ne faut point s'y tromper, c'est le mépris de la vie et de ses plus beaux avantages qui leur donne cet air de tristesse hautaine, au milieu même des livrées et des insignes de leur grandeur.

Interrogez-les sur leur propre destinée! Tous d'une voix, il vous répondront avec Bossuet: "Vanité des vanités!" Voilà, au bout du compte, le cas qu'ils font de la vie, après une carrière brillante, agitée. Théologiens par goût autant que par éducation, d'une âme profondément religieuse, un peu jansénistes à leur insu, ils ont l'esprit trop chagrin pour s'émouvoir à la seule pensée de l'avenir. Revenus, comme le vieux Roi, des illusions de la gloire, il leur reste un fond de tristesse qui se laisse à peine deviner, car ces âmes sont calmes par fierté quand leurs grandes passions n'élèvent pas la voix. Quelques-unes peut-être sont atteintes de ce mortel abattement dont le grand dauphin ne put jamais se défaire. "Ne voyez-vous pas que je meurs d'ennui" s'écria Madame de Maintenon au faîte de la grandeur; tandis que la dauphine de Bavière, prise de langueur, refuse de quitter sa solitude et de paraître à la cour. Sans doute, cette société a fait trop d'efforts, elle a jeté trop d'éclat dans le présent; elle n'a plus le courage ou la curiosité d'envisager l'avenir. Elle ne fera donc pas de prédictions à ce sujet. Pour qu'elle en fît, il faudrait

que Dieu l'y contraignît, comme autrefois certain prophète de l'Ancien Testament.

Seul en ce temps, le Cygne de Cambrai fit entendre quelques accents prophétiques ; et s'il est un point par où Fénelon l'emporte sur son rival de Meaux, c'est par l'intuition des choses futures. Il prévit l'écueil où mène fatalement l'excès du pouvoir absolu. Cette conviction fut assez profonde en lui pour le décider à tracer çà et là dans ses ouvrages quelques lignes d'un programme politique plus libéral. A cet égard, il eut vraiment "l'honneur d'être le premier ancêtre de la Révolution," si l'on prend ce mot dans le sens favorable où il exprime le changement radical du régime de discrétion au régime de réciprocité. Que le portrait d'Idoménée, prince ambitieux et ami du luxe, soit une critique de Louis XIV, il est permis de le croire ; mais peut-être convient-il de généraliser cette critique et d'en faire l'application à tout despote qui ne reconnaît à ses sujets d'autre liberté que celle d'obéir aveuglément à ses caprices. Avant l'apparition du Télémaque, Louis XIV eut avec Fénelon un entretien demandé, au cours duquel il le questionna sur les meilleurs principes politiques qu'il convenait d'adopter, et dont un prince accompli dût s'inspirer dans le gouvernement de ses peuples. On prétend qu'au sortir de cette conversation, Louis XIV aurait dit à l'un de ses courtisans : "Je viens d'entretenir le plus bel esprit et le plus chimérique du royaume :" reproche trop souvent refait à la mémoire de Fénelon, mais qui se change en son meilleur éloge. Car depuis deux siècles les prétendues utopies de l'archevêque de Cambrai sont passées du domaine du roman dans celui de la réalité, et les soi-disant chimères ont pris un corps. Aujourd'hui ce mouvement continue. Pour s'en convaincre, qu'on relise les œuvres de Fénelon et qu'on réfléchisse aux nouvelles

clauses que les peuples modernes font entrer dans leur contrat politique et social. Aussi, oserons nous dire que le mérite de Fénelon, son plus grand mérite, aura été celui de l'innovation généreuse et hardie. Nous croyons que les cahiers de Doléances et de Réformes présentés par les députés des Provinces à l'assemblée de 1789, s'inspiraient largement des idées de l'archevêque de Cambrai. Quel malheur que le jeune prince formé à cette école progressive n'ait pas régné quelques années sur la France ! Certes, il eût fait entrer cette nation dans la voie des Réformes équitables, et l'eût conduite d'un pas sûr jusqu'à cette liberté si belle, si nécessaire qui ne fut acquise ensuite qu'au prix de trop de sang et d'un bouleversement général.

Louis XIV, au milieu des malheurs multiples qui attristaient sa vieillesse sans abattre sa grande âme, n'eut pas le pressentiment de ce qui allait arriver un demi siècle après lui. Sa mort fut calme ; elle lui parut douce.

Mais si par le côté économique et social le grand siècle, vers sa fin, présente à l'œil le moins clairvoyant des vices graves, des symptômes qui font trembler pour l'avenir, c'est que toutes les sociétés ont un point faible, et que jamais tout n'est à louer dans le siècle le plus beau. Mais le XVIIe siècle n'a pas besoin d'éloge immérité; il a assez de sujet de s'enorgueillir pour dédaigner l'encens d'une apothéose outrée. Tel que l'histoire véridique et impartiale nous le montre, il ne saurait manquer de plaire à nos regards, de passionner notre étude et de gagner notre admiration. Il en sera toujours ainsi.

MIRABEAU.

Cette figure unique, ce phénomène, ce monstre mâle, comme l'appelait son père, ayant à sa naissance deux dents molaires bien formées d'énorme proportion, affreusement laid, était créé pour révolutionner la société de son temps, et fut, par la force des circonstances, lancé dans la contre révolution. Les grands historiens de cette époque le critiquent plus ou moins favorablement. Thiers, dans son histoire de la Révolution Française, le présente dans une des phases les plus favorables de sa carrière. Le célèbre historien le considère comme le plus audacieux des chefs populaires, abordant les questions les plus hardies. Il est vrai que les conditions sociales se traitant alors lui ouvraient les portes à deux battants. Mirabeau était entré en lutte dès sa naissance. D'abord contre le despotisme de son père, puis dans sa jeunesse, il fut persécuté par le gouvernement et traîné d'un tribunal à l'autre. Né en Provence, issu d'une grande famille noble, Mirabeau devint au début de la révolution le "tribun maximus" du peuple. Son grand génie avait pâli devant la tâche et l'énormité de l'entreprise. En vain se cramponne-t-il à la tribune; il se trouvait forcément entraîné vers le précipice. Les mémoires contenus dans "l'armoire de fer," et envoyés par lui au roi dans ses derniers moments, démontrent d'une manière irréfutable la culpabilité de sa conduite, ainsi que sa vénalité. Ses théories ne sont ni pratiques ni honnêtes. Dans ses conférences nocturnes avec Marie-Antoinette, en vain s'efforce-t-il de prouver que, par son intermédiaire, le torrent de la révolution se trouvera arrêté par un grain de sable. Les chroniques de ce

temps s'efforcent de démontrer que les goûts sensuels et la nature brutale de Mirabeau, en prenant leur ascendant sur son génie, anéantissaient le sérieux de tous ses projets. Fier de ses hautes qualités, s'égayant de ses vices, il séduisait par la flatterie d'un côté, et intimidait de l'autre par son sarcasme et son cynisme ; tous se sentaient entraînés. On trouvait ses partisans *parmi les grands du Royaume, dans l'entourage du Roi, dans les carrefours, partout enfin !* Son coup d'œil était juste ; il devinait le talent naissant. Barnave et Siéyès étaient de ceux qu'il avait découverts et presque créés. D'un autre côté son instinct dénonçait Necker et Lafayette comme hors d'atteinte, donc il les exécrait. Le duc d'Orléans était aussi un de ses ennemis naturels. Dévoré par l'ambition, les besoins créés par ses goûts dispendieux et sa vie licencieuse, Mirabeau était toujours prêt à négocier des deux côtés simultanément, persécuté qu'il était par ses créanciers. En dernier lieu, ce grand agitateur tomba au niveau d'un courtisan effrayé, se réfugiant sous le trône qu'il avait ébranlé, balbutiant *nation et liberté*, mais en vain. Il était un des colosses intellectuels de son temps, mais figure en vain comme un Don Quichotte se butant contre le torrent des éléments en fureur de cette époque ; et vraiment la chute d'un si haut piédestal que celui qu'il s'était créé, ne peut être majestueuse que quand on tombe avec gloire, comme François Ier à Pavie, et qu'on peut dire avec lui : "Tout est perdu fors l'honneur."

Du côté de son père, Mirabeau descendait en ligne droite des Riquetti de Florence. On appelait son père l'ami des hommes, cependant son humeur égoïste le rendit le tyran ds sa femme et le persécuteur de ses enfants. Mirabeau entra de bonne heure au service. Nous regrettons de dire que les seules habitudes

qu'il y contracta furent le libertinage et le goût du jeu. Sa jeunesse se passe dans les prisons de l'Etat. Là, son âme y perd la pudeur, suite des persécutions et châtiments injustes. Son père le retire de prison pour lui faire contracter un mariage avec Mlle de Marignan, une des riches héritières de Provence. Il réussit à force d'artifices, mais à peine marié la persécution paternelle le renvoie prisonnier au château-fort de Pontarlier. C'est pendant cette captivité qu'il rencontra la jeune madame de Monnier, femme d'un président de la Chambre des Comptes de la province. C'était une jeune fille de seize ans, qui fut livrée par son cruel père comme victime à un vieillard de soixante-dix ans. En peu de temps Mirabeau réussit à l'enlever à son époux. Les amants se réfugient en Hollande. On les atteint. Madame de Monnier est enfermée dans un couvent, et Mirabeau conduit au donjon de Vincennes. L'amour de Mirabeau pendant sa captivité assume des proportions idéales. Ses lettres à Sophie, écrites du donjon de Vincennes, nous le présentent sous un aspect grandiose. Son esprit ruminant durant quarante-deux mois de cette captivité met au grand jour plus tard les phénomènes qu'il produit alors. Y étant entré obscur, il en sort homme d'Etat, orateur, perverti, prêt à tout, mais prêt à se vendre pour acheter la fortune et la célébrité.

Ses grands chefs-d'œuvre furent tous plus ou moins ébauchés durant son séjour à Vincennes. Là naquirent son ouvrage sur la Prusse, son traité sur les institutions de la Hollande, ses grands plaidoyers sur les institutions de guerre.

On s'imagine entendre les premiers rugissements du torrent qui s'approche. Mirabeau se présenta d'abord aux notables et grands aristocrates d'Aix qui le rejetèrent avec dédain. La noblesse l'avait en horreur. Alors,

refusé des siens, il se précipite vers la populace, et est élu simultanément de Marseille et d'Aix. Ses premiers discours retentissent par toute la France; son nom est dans toutes les bouches. Ainsi s'annonce-t-il à la nation dans cette apostrophe sublime de son adresse aux Marseillais: "Quand le dernier des Gracques expira, il jeta "de la poussière vers le ciel, et de cette poussière na-"quit Marius, Marius moins grand pour avoir extermi-"né les Cimbres que pour avoir abattu dans Rome "l'aristocratie de la noblesse." C'était ainsi, à pas de géants, que Mirabeau faisait son chemin dans l'assemblée nationale. Il se met de suite de niveau avec le trône. En quelques jours la noblesse le reconnaît comme son ennemi acharné. Il est de premier abord accueilli par le clergé qui lui prête sa force pour ébranler l'aristocratie des évêques et de la noblesse. Le génie de Mirabeau, comme jadis les épaules de Samson, font en quelques semaines écrouler l'édifice bâti et cimenté par des siècles. Il base son plan sur le succès de la révolution; son éloquence trouve dans la philosophie du 18e siècle un appui solide. Confiant dans sa supériorité il brave tous les obstacles. Détesté de tous, son génie les domine. Il traite tout, *législation*, *finance*, *diplomatie*, *guerre*, *religion* et *économie politique;* toutes les questions sont tranchées et toujours d'une manière exacte entre l'économie et la pratique. C'est le bon sens qui domine! Même ses grands vices ne peuvent prévaloir sur son intelligence; sa vie privée est *sans pudeur*, *sans vertu! Comme tribun, il devient honnête homme.* Les puissances étrangères marchandent son influence et ses talents, tandis qu'il se vend aux partis de la cour pour satisfaire ses goûts dispendieux. Pouvait-il être le Washington de la France? Hélas, il lui manquait l'honnêteté! Il meurt en disant: "*Enveloppez-moi de parfums,*

couvrez-moi de fleurs pour entrer dans le sommeil éternel." Son impiété l'empêcha d'une droiture de conduite, autrement, plus tard, eût-il souffert le martyre. En un mot Mirabeau est "*la raison d'un peuple*" *non la foi de l'humanité.* Ses pompes funèbres furent plus grandioses que celles d'aucun monarque de cette époque. Malgré sa grande renommée, dix jours après sa mort tous les partis s'en félicitaient. *Le Roi se trouvait* allégé d'un fardeau ayant tenu l'éloquence de Mirabeau à sa solde. *La cour se sentait* vengée des affronts qu'il lui avait fait subir. L'aristocratie, dégagée par sa chute, l'ayant considéré toujours comme apostat. Les esprits médiocres de l'Assemblée Nationale étaient las de sa supériorité. Même Lafayette et le duc d'Orléans redoutaient l'ascendant de ce tribun du peuple.

Les seuls pleurs sincères versés sur sa tombe furent ceux de ce grand peuple parisien qui était trop fort pour être jaloux et qui admirait en lui une dépouille conquise sur l'aristocratie.

L'Assemblée Nationale ajourna jusqu'au 6 avril 1791 en deuil du grand homme dont les dépouilles mortelles furent ensevelies au Panthéon. Que n'eût été l'avenir de la France si Mirabeau, au lieu d'être *presque un grand criminel, débauché, licencieux,* eût été doué *d'un grand cœur,* et surtout *d'honnêteté* et des grandes qualités de Bailly et de Lafayette?

Nous allons maintenant vous présenter sa vie privée dans les "*Relations avec Sophie, Critique de Sainte Beuve.*"

L. N. BRUNSWIG.

Nouvelle-Orléans, 1er Juillet 1898.

COMPTES-RENDUS
DE
L'ATHÉNÉE LOUISIANAIS.

ATHÉNÉE LOUISIANAIS

La Société fondée sous ce nom a pour objet :

1o. De perpétuer la langue française en Louisiane ;

2o. De s'occuper de travaux scientifiques, littéraires, artistiques, et de les protéger ;

3o. De s'organiser en Association d'Assistance Mutuelle.

Nous croyons devoir porter à la connaissance de nos lecteurs et des personnes qui désirent adresser des manuscrits à l'Athénée, les dispositions ci-dessous des règlements de notre Société :

1. Toute personne étrangère à l'Athénée, désirant lui communiquer un travail digne de l'intéresser, en demande l'autorisation au Président, ou à un comité nommé à cet effet.

2. L'Athénée, dans ses travaux scientifiques et littéraires, ne s'occupe de politique ou de religion que d'une manière générale et subsidiaire.

3. Chaque membre ayant le droit d'exprimer librement sa pensée, doit en être responsable, et signera de son nom propre toutes les communications adressées à l'Athénée.

4. Les opinions émises dans les dissertations qui seront présentées à l'Athénée doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et notre Société n'entend leur donner aucune approbation ou improbation.

Séance du 13 Mai 1898.

PRÉSIDENCE DE M. ALCÉE FORTIER.

Membres présents : MM. Alcée Fortier, Juge Joseph A. Breaux, Edgar Grima, P. A. Lelong, Charles T. Soniat, Gustave V. Soniat et Bussière Rouen,

---

A huit heures la séance est ouverte.

M. Edgar Grima fait une très charmante causerie sur le dernier ouvrage de M. Edmond Rostand : " Cyrano de Bergerac," et il fait ressortir les traits saillants de cette œuvre qui a été si bien accueillie par le monde littéraire